



<https://www.noprideinpolicing.ca/>

Le 15 février 2022

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ  
PERMANENT DE LA JUSTICE ET DES  
DROITS DE LA PERSONNE DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES : EXAMEN DE  
*LA LOI SUR LA PROTECTION DES  
COLLECTIVITÉS ET DES PERSONNES  
VICTIMES D'EXPLOITATION***

Gary Kinsman et Jamie Magnusson, au nom de  
No Pride in Policing Coalition, Toronto

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET  
DES DROITS DE LA PERSONNE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
PAR NO PRIDE IN POLICING COALITION :**  
***EXAMEN DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES COLLECTIVITÉS ET  
DES PERSONNES VICTIMES D'EXPLOITATION***

No Pride in Policing Coalition (NPPC) est un groupe queer, trans, antiraciste et inclusif militant pour le définancement et l'abolition des services de police. Créé en 2018 pour exclure le service de police de Toronto du défilé et du festival de la fierté gaie de la ville, il a pris position pour l'abolition générale des services de police en 2020. Cette année-là, NPPC a organisé un rassemblement de 3 000 personnes pour le définancement et l'abolition des services de police à l'occasion de la journée de la fierté. Lors de l'édition de 2021, 600 personnes ont défilé de la rue Yonge jusqu'au quartier général du service de police de Toronto pour dénoncer le racisme envers les Noirs et les Autochtones et réclamer l'abolition des services de police et des détentions.

Le groupe collabore par ailleurs avec des organisations de personnes travaillant dans l'industrie du sexe, comme Butterfly: Asian and Migrant Sex Worker Support Network et Maggie's Toronto Sex Workers Action Project. Il a notamment milité à leurs côtés en 2021 en Ontario contre le projet de loi 251 et l'expansion des services de police prévus par ce projet de loi, qui cible les personnes migrantes travaillant dans l'industrie du sexe et les jeunes noirs, autochtones et racisés. La même année, il a publié avec elles une déclaration commune sur le rapport Missing and Missed, qui passait sous silence le fait que Maggie's et d'autres intervenants du milieu ont activement recherché des personnes trans de l'industrie disparues, alors que le service de police de Toronto n'avait rien fait. L'approche de NPPC est fondée sur les liens historiques et sociaux qui unissent les personnes travaillant dans l'industrie du sexe et les personnes queers et trans. En effet, de nombreuses personnes de l'industrie du sexe sont queers ou trans et, sous l'effet de la criminalisation, ces deux groupes, qui sont souvent visés par les mêmes lois et dispositions encadrant les maisons de débauche et le vagabondage, par exemple, trouvent souvent refuge au sein des mêmes espaces sociaux. Notons également que les personnes de l'industrie du sexe et les personnes queers et trans ont étroitement collaboré pour la promotion de pratiques plus sécuritaires et la réduction des méfaits en réponse à la crise du SIDA. Les deux principaux auteurs de ce mémoire travaillent avec des personnes de l'industrie du sexe depuis des années.

Gary milite contre la criminalisation de la « communication en vue de se livrer à la prostitution » depuis le milieu des années 1980 et Jamie œuvre sur le terrain pour la réduction des méfaits auprès des personnes de l'industrie du sexe dans l'est du centre-ville de Toronto.

Si les membres actuels de NPPC se sont d'abord réjouis de l'arrêt *Bedford* rendu par la Cour suprême du Canada, qui a invalidé les principales lois criminalisant la prostitution en 2013, ils ont constaté avec colère que le gouvernement conservateur les avait remplacées par des lois tout aussi inconstitutionnelles, aujourd'hui contestées, qui criminalisent tant les clients que les personnes de l'industrie du sexe et considèrent ces dernières, sans égard à leurs expériences et à leurs situations sociales, comme des personnes « exploitées » et des « victimes » sans groupe social. Rappelons que le gouvernement canadien a déposé en 2014 un projet de loi qui criminalisait l'achat de services sexuels, suivant ce qu'on appelle couramment le modèle « suédois » ou « nordique », c'est-à-dire un nouveau cadre juridique visant à éliminer le travail du sexe en « mettant fin à la demande ». Ainsi, le Canada s'est inspiré de la Suède qui a criminalisé l'achat de services sexuels en 1999. Ces modèles pour « mettre fin à la demande » auraient pour objectif de décriminaliser les personnes de l'industrie du sexe et de criminaliser leurs clients. Or, parce qu'ils ont une compréhension très limitée de la portée réelle de ces modèles, leurs partisans ignorent souvent qu'ils continuent en fait de criminaliser les personnes de l'industrie du sexe et mettent même leur vie en danger. Ces modèles comportent des problèmes majeurs pour les personnes travaillant dans l'industrie du sexe, et particulièrement pour les personnes noires, autochtones, racisées et migrantes.

Pour toutes ces raisons, NPPC demande l'abrogation complète de la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (LPCPVE) et la décriminalisation totale du travail du sexe. Contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de la nouvelle loi, au Canada, les personnes travaillant dans l'industrie du sexe sont toujours considérées comme des criminels et peuvent être arrêtées pour « communication en vue de se livrer à la prostitution » si elles le font en public ou dans un endroit visible du public situé près d'un terrain de jeu, d'une cour d'école ou d'une garderie. On continue de les dépeindre comme une menace pour les jeunes, même si un grand nombre d'entre elles ont elles-mêmes une famille. Les services de police et le système de

justice pénale continuent de les traiter en criminels, elles sont toujours exposées aux mêmes risques que ceux évoqués par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Bedford*.

Au Canada, les personnes de l'industrie du sexe travaillant dans les rues (dont beaucoup sont des personnes noires, autochtones et racisées) signalent une augmentation des actes de violence lorsque les clients sont ciblés. Elles sont également plus susceptibles de prendre des risques avec des clients nouveaux ou inconnus et de fournir des services qu'elles n'offriraient pas autrement lorsque leurs clients habituels sont forcés de changer de secteur ou de renoncer à leurs services. Comme elles ont moins de clients, elles doivent travailler plus longtemps ou plus souvent pour générer le même revenu, ce qui a pour effet de compromettre leur sécurité et d'augmenter les risques de tensions avec les autres membres de l'industrie. Cela peut également les amener à travailler dans des secteurs plus sombres et moins peuplés, où elles sont plus vulnérables à la violence. Les patrouilles de surveillance policière visant à localiser les clients les obligent d'ailleurs à se déplacer vers des secteurs où elles sont exposées à la violence : la crainte des clients d'être repérés par les services de police fait en sorte qu'elles n'ont pas le temps d'évaluer leurs clients potentiels avant de monter dans les voitures. Aussi les personnes travaillant dans l'industrie du sexe doivent-elles se déplacer vers des secteurs de plus en plus isolés pour trouver des clients. Par conséquent, leurs réseaux de soutien informels s'en trouvent affaiblis et il est plus difficile pour elles de se tenir informées des agresseurs abusifs ou violents qui se font passer pour des clients, ou de consulter des ressources comme une « liste noire ». Dans ces circonstances, il est également plus difficile pour les fournisseurs de services sociaux de garder le contact avec les personnes du milieu.

Sous ce modèle, les personnes de l'industrie du sexe n'éprouvent pas moins de difficultés lorsqu'elles signalent des actes de violence ou de coercition aux services de police. Se présenter à un policier comme une personne travaillant dans l'industrie du sexe peut mener à un examen plus approfondi, à du harcèlement et à un risque accru d'expulsion. Les clients, quant à eux, sont réticents à signaler les actes de violence, de coercition ou d'exploitation dont ils sont témoins par crainte d'être eux-mêmes arrêtés. Ainsi, les personnes de l'industrie du sexe qui continuent de travailler dans les rues sont harcelées et maltraitées par les policiers (p. ex. elles sont filmées, fouillées à nu ou fouillées pour des préservatifs). En outre, comme elles sont concernées par

l'acte criminel, elles doivent comparaître en justice pour témoigner contre leurs clients, ce qui les expose publiquement. Une discrimination accrue de la part des fournisseurs de soins de santé a également été signalée. Les personnes de l'industrie du sexe s'abstiennent donc de parler de la nature de leur travail lors des tests de dépistage du VIH et des infections transmises sexuellement et de leurs interactions avec les services de santé en général.

Les personnes de l'industrie du sexe ont souvent de la difficulté à trouver un logement et à le conserver en raison de la criminalisation de la location de locaux utilisés pour le travail du sexe, qui exacerbe la discrimination à leur égard. Leur grande mobilité et leur déplacement vers des lieux discrets viennent également entraver leur accès au logement et leur capacité à le conserver. Enfin, les personnes travaillant dans l'industrie du sexe n'ont pas accès aux prestations de sécurité sociale dont bénéficient les personnes qui effectuent un travail légal.

NPPC est également en accord avec tous les points soulevés par l'Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe concernant les problèmes que la LPCPVE pose dans la vie des personnes de l'industrie (publicité, communication, ciblage des personnes migrantes travaillant dans l'industrie du sexe et des « tierces parties »).

En conclusion, NPPC demande l'abrogation complète de la LPCPVE et la décriminalisation totale du travail du sexe. Tant les faits que les expériences vécues des personnes travaillant dans l'industrie du sexe en vertu de la LPCPVE appuient cette position. Les personnes de l'industrie du sexe connaissent bien les répercussions de la surveillance policière et de la criminalisation dans leur vie. De grâce, faites en sorte que leurs voix soient entendues et que leurs expériences soient prises en compte dans vos délibérations.

—

*No Pride in Policing Coalition (NPPC) est un groupe queer, trans, antiraciste et inclusif militant pour le définancement et l'abolition des services de police. Créé en 2018 pour exclure le service de police de Toronto du défilé et du festival de la fierté gaie de la ville, il a pris position pour l'abolition générale des services de police en 2020. Coordonnées : [info@noprideinpolicing.ca](mailto:info@noprideinpolicing.ca) et <https://www.noprideinpolicing.ca/>.*

## ***Références***

No Pride in Policing Coalition, « Defund, Disarm, Demilitarize, Abolish Police! A Public Call for Immediate Action! », 28 juin 2020, <https://www.noprideinpolicing.ca/nppc/june-2020-statement/>.

No Pride in Policing Coalition, « Bill 251, Statement on Bill 251 », 7 avril 2021, <https://www.noprideinpolicing.ca/nppc/bill-251/>.

No Pride in Policing Coalition, « Missing Persons, NPPC and Maggie's Toronto: Statement on Missing Persons Review », 19 avril 2021, <https://www.noprideinpolicing.ca/nppc/missing-persons/>.

No Pride in Policing Coalition. « Stop Bill 251, NPPC to appear before the Standing Committee on Justice Policy re: Bill 251 », 13 mai 2021, <https://www.noprideinpolicing.ca/nppc/stop-bill-251/>.